

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 68 (1923)  
**Heft:** 12

**Artikel:** La guerre Gréco-Turque de 1897 [fin]  
**Autor:** Rambert, Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-340699>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La guerre Gréco-Turque de 1897.

(FIN)

---

*Du 23 mai 1897.* La guerre a déplacé les influences d'une manière tout à fait curieuse. Les Turcs ont donné la preuve d'une vitalité inattendue; ils ont acquis le sentiment de leur force; ils ont moins peur de la Russie; le grand patronage russe n'est plus accueilli qu'avec une évidente méfiance, et les Russes eux-mêmes ne cachent pas leur mauvaise humeur.

La France éprouve à un bien plus haut degré les effets de la disgrâce russe. Suivant servilement les inspirations de la Russie, elle a cherché à intimider tout le monde, elle s'est mise à la tête du fameux projet de réformes et n'a réussi qu'à révéler son impuissance. On ne la redoute pas et on n'espère rien d'elle.

L'Allemagne a seule fait quelque effort pour empêcher la guerre. L'empereur a proposé de mettre le blocus devant le Pirée. N'étant pas écouté, il a refusé de se joindre aux manifestations contre la Crète et n'a pas épargné au sultan ses conseils et ses témoignages de sympathie. L'Allemagne est restée l'unique, la grande amie d'Abdul Hamid, et, pour un temps, son influence sur le Grand Turc comptera seule.

D'ailleurs le coup d'œil d'ensemble qu'offre les derniers événements n'est pas banal. Il y a trois mois à peine, la Turquie paraissait à la veille d'un cataclysme; les ambassadeurs des grandes puissances s'étaient institués en chambre de tutelle, avaient élaboré un programme de réformes et annonçaient l'intention de l'imposer par la force au Commandeur des croyants et à son peuple. C'est dans cette situation que, sans le sou, dénué de tout, le gouvernement ottoman a mobilisé une armée de 150 000 hommes et s'en est allé faire la guerre en Thessalie. Sous forme d'emprunts forcés, on s'est emparé des capitaux de la Caisse agricole, de la Caisse d'épargne, des caisses de retraite des fonctionnaires civils et militaires;

on a fait main basse sur toutes les ressources à portée de l'autorité. Et voilà, on revient trois mois après victorieux, flamberge au vent. Les ambassadeurs rengâînent leur grand sabre, remettent en portefeuille le mystérieux programme de réformes et le concert européen lui-même s'incline devant le fait accompli et accorde ses instruments.

*Du 10 juillet.* J'ai passé le mois de juin à Paris et en Suisse et je rentre en retrouvant toutes choses comme je les ai laissées à mon départ. L'état de guerre a cessé en fait, mais on n'a pas non plus conclu la paix. On négocie...

Les puissances cherchent à dicter au sultan un traité de paix qui limiterait à 4 ou 6 millions de livres turques l'indemnité de guerre de la Grèce et qui rendrait à cette dernière la Thessalie. Le sultan affecte d'être d'accord en principe, mais sous prétexte d'exigences militaires, il demande une rectification de frontière qui lui attribue la partie nord de la Thessalie jusqu'au Pénée, c'est-à-dire jusqu'à Larissa.

On en est là. De chaque côté on affirme qu'on a dit son dernier mot. Le public se demande qui cédera ; il s'impatiente et s'inquiète, car les affaires sont paralysées, les ressources de l'Etat épuisées, les fonctionnaires sont de moins en moins payés et la misère est grande.

J'ai passé ce matin une heure avec le ministre de la guerre en compagnie du commandant Berger. Il s'agissait pour nous de savoir comment et quand nous serions payés des transports militaires de la compagnie J. S. C. à laquelle il est dû 170 000 livres (4 millions de francs).

Le ministre était en veston de flanelle dans son petit jardin où il a construit une sorte de grotte en imitation de tuf. L'eau coule en abondance le long des parois et la fraîcheur est parfaite.

Nous conversons par l'intermédiaire d'un interprète, car le ministre ne parle pas de langue européenne et c'est grand dommage. Il ne doute pas qu'on ne s'arrange très prochainement, dit-il, « si j'étais libre d'agir à ma guise, j'aurais administré aux Grecs la correction qu'ils méritent et, après cela, je serais rentré chez moi et j'aurais évacué la Thessalie sans rien demander à personne. Nous n'avons rien à gagner

dans des discussions avec l'Europe et nous n'avons pas besoin de territoires nouveaux, puisque nous ne savons pas même administrer ceux que nous possérons.» Chaque fois que dans la conversation le mot de diplomate ou de diplomatie est prononcé, son corps entier est secoué d'un gros rire, éclatant à gorge déployée et tellement communicatif que tout le monde se tord.

M. Hanotaux<sup>1</sup> a imaginé la candidature de Numa Droz comme gouverneur de la Crète. C'est une idée excellente ; on n'a jamais essayé ici d'appeler à des fonctions supérieures de vrais hommes d'Etat, rompus au maniement des affaires publiques. Et pour un pays neuf, où tout est à faire, il serait intéressant de procéder à cette expérience. Les régimes militaires n'ont pas réussi jusqu'ici chez ces turbulents insulaires ; il faudrait voir ce que ferait un homme qui n'a aucun intérêt à sauvegarder que celui des Crétois eux-mêmes.

*Du 14 juillet.* J'apprends par la *Gazette de Lausanne* que Droz, sans refuser catégoriquement sa candidature au gouvernement de Crète, a déclaré à M. Hanotaux qu'il reprenait sa liberté et lui rendait la sienne. Il a bien fait, car on ne peut rester longtemps dans l'expectative sur une question semblable. D'autre part, je vois que les journaux officieux allemands critiquent violemment le choix de Numa Droz. Evidemment, l'empereur Guillaume, après avoir adhéré, dit-on, à la proposition de M. Hanotaux, n'est plus d'accord aujourd'hui.

Je suis allé ce matin me renseigner si possible à l'ambassade d'Allemagne où M. Testa m'a tenu l'étrange discours suivant :

« La nomination de M. Droz est prématurée. Il faut avant tout *pacifier* l'île. Elle ne peut l'être que par une force militaire importante. L'opération de ramener les musulmans dans leurs propriétés de campagne et les chrétiens dans leurs maisons de ville est impossible par la persuasion ou par les voies de police ou des tribunaux. Jusqu'à ce que cela soit fait, on s'égorgera. Il faut pour quelque temps encore 40 bataillons en Crète. Les puissances européennes ne peuvent pas les fournir, et à supposer que la Russie ou l'Angleterre veuillent assumer cette tâche, les autres puissances ne peuvent pas le permettre,

<sup>1</sup> Alors ministre des Affaires étrangères de France.

car alors on ne pourra jamais faire partir les Anglais et on aura une nouvelle question d'Egypte. Donc il faut faire opérer la pacification *par une armée turque*. Il faut pour cela surseoir à toute organisation nouvelle de la Crète, maintenir jusqu'à nouvel ordre le statu quo et rétablir les choses dans l'intérieur de l'île dans leur état normal. »

J'ai été stupéfait d'entendre ces paroles et me suis beaucoup récrié sur l'éventualité du renvoi d'une armée turque en Crète après tout ce qui s'est passé, après les assurances données par l'Europe, les promesses faites publiquement aux parlements d'Angleterre et de France. Evidemment, le langage de Testa est l'indice certain d'un gros désaccord entre les puissances sur la ligne de conduite à suivre.

Dans l'ensemble de la conversation de Testa, dont je n'ai fait que résumer le point principal, on discerne très nettement les préoccupations suivantes qui doivent être personnelles à l'empereur Guillaume : le désir ardent de mettre hors de la Crète les Anglais et les Russes, ce qui lui paraît plus urgent et plus utile que la réorganisation ou le changement du régime de l'île.

On voit aussi clairement que le gouvernement allemand est fort ennuyé que le sultan n'ait pas su saisir le moment psychologique de faire la paix. S'il l'avait conclue aussitôt après l'armistice, l'Europe entière aurait attribué cette nouvelle tactique, et imprévue, à l'influence de l'Allemagne ; tout le monde aurait cru à une sorte d'alliance secrète entre l'Allemagne et la Turquie, ce qui aurait singulièrement rehaussé le prestige de l'Allemagne tout en consolidant la situation politique de la Turquie.

Le coup est manqué par les tergiversations absurdes du sultan. L'empereur ne serait pas fâché d'en faire renaître l'occasion en prenant une attitude distincte de celle des autres puissances dans la question crétoise. Ce serait aussi une manière de mettre l'Angleterre dans un cruel embarras.

*Du 20 juillet.* Le Sultan vient de nommer Djevad pacha, l'ancien Grand Vizir, commandant des troupes de Crète. C'est un coup de théâtre, le premier acte d'accomplissement du programme allemand dont j'ai parlé. Tout le monde est stu-

péfait, se demande ce que cela signifie. L'envoi en Crète d'un homme de l'importance de Djevad ne peut être une chose insignifiante ; ce n'est sûrement pas pour organiser l'« évacuation des 2000 ou 3000 hommes » de troupes turques qui sont encore dans l'île, qu'on y envoie un pareil personnage.

Alors quoi ? Est-ce qu'on se prépare à reprendre la Crète au nez et à la barbe des amiraux européens ? Toutes les suppositions surgissent et vont alimenter, ces jours prochains, les colonnes des journaux. La seule explication vraie est celle qui ressort de la politique allemande. Elle est vaguement pressentie par quelques-uns. Elle ne fait aucun doute pour moi, puisque je l'ai entendue exposée par un homme autorisé. Seulement je me demande si les Turcs ne sont pas entrés en danse avant les violons.

Djевад, mandé au palais, a accepté aussitôt sa mission. Il doit être trop heureux de sortir de son local où il est littéralement emprisonné, d'où il ne peut sortir sans avoir à expliquer ce qu'il peut faire sur les grandes routes. Il a aussitôt fait charger ses bagages sur le bateau mis à sa disposition, il s'y est transporté lui-même, et allait partir quand un contre-ordre lui est arrivé du palais. Il attend un nouvel iradé, prêt à lever l'ancre au premier signal. Le public, qui se laisse impressionner par tous les incidents du moment, croit maintenant qu'il ne partira plus.

En attendant, on a repris les conférences diplomatiques en vue de la conclusion d'un traité de paix. Interrrompues quelques jours par le désaccord qui paraissait irréductible sur la fixation de la nouvelle frontière de Thessalie, elles sont reprises à la suite d'une correspondance télégraphique directe entre le sultan et tous les souverains d'Europe. Sur la demande du sultan, ceux-ci ont confirmé dans des termes amicaux, mais assez nets, leur intention commune et irrévocable d'exiger l'évacuation et l'abandon de la Thessalie conquise.

Logiquement, ce serait le moment de répondre aux puissances que l'abandon du territoire conquis doit avoir comme corollaire le retour de la Crète sous l'autorité du Sultan, c'est-à-dire le *statu quo ante bellum*, maximum qu'on puisse exiger du vainqueur. Mais la logique n'a rien à voir avec la

diplomatie. On obligerait alors l'Allemagne à découvrir brusquement son jeu, dans un moment inoffensif. Donc on marque le mouvement par la nomination Djevad, et on reprend les conférences.

...La séance de samedi a été particulièrement curieuse et indique assez bien l'embarras et les hésitations qui sont le résultat forcé de cet imbroglio. Comme le sultan annonçait qu'il cérait sur la question de Thessalie, les attachés militaires des puissances avaient été convoqués à 9 heures du matin à Top-Hané pour s'entendre avec les représentants du *seraskierat*<sup>1</sup> sur la ligne exacte de la nouvelle frontière, afin de tenir leur travail prêt pour 10 heures et de le présenter à la conférence des ambassadeurs et du ministre des affaires étrangères qui devait avoir lieu au même endroit.

Les attachés militaires sont venus au rendez-vous et les ambassadeurs aussi, mais les officiers d'état-major turcs ne sont pas venus ni le ministre des affaires étrangères. On n'a trouvé à Top-Hané qu'un employé du ministère chargé de faire prendre patience à ces messieurs et sans doute fort embarrassé de voir l'absence de son ministre se prolonger au delà de la mesure.

A 11 heures les ambassadeurs se sont retirés, annonçant qu'ils attendraient chez M. de Calice, à l'ambassade d'Autriche, les communications que la Porte aurait à leur faire. Tewfik pacha est arrivé à 11 1/2 h., se confondant en excuses et apportant des propositions écrites inacceptables, sur lesquelles les ambassadeurs ont refusé d'entrer en matière.

Hier et aujourd'hui, les pourparlers ont continué. On affirme que la question de la frontière de Thessalie est réglée et que cette première partie des préliminaires de paix est signée ou le sera demain.

*Du 25 juillet.* La question des frontières est en effet réglée. On est tombé d'accord sur l'indication de quelques villes de Thessalie dont l'occupation par les Turcs continuera jusqu'au paiement de l'indemnité de guerre de la Grèce.

Djevad pacha est enfin parti jeudi soir, 22 courant, à la grande stupéfaction des ambassadeurs et surtout de Sir Philippe

<sup>1</sup> Ministère de la guerre.

Currie qui doit avoir esquissé une sorte de protestation. Les Turcs ont calmé les inquiétudes en disant qu'il s'agissait uniquement de remplacer l'ancien commandant militaire qui est mort. Il faudra voir comment Son Altesse sera reçue en Crète par les flottes européennes et les amiraux. Il aura sans doute le temps de débarquer avant que le concert européen ait pu accorder ses instruments et qu'on se soit entendu sur l'air à jouer à l'arrivée du bateau impérial.

*Du 28 juillet.* On apprend l'arrivée en Crète de Djevad pacha. Personne n'a songé à entraver son débarquement, cela va sans dire. L'accueil des Européens a été embarrassé ; les amiraux lui ont fait froide mine, et les consuls étrangers ont décidé de ne pas lui faire visite les premiers afin de bien marquer qu'on le considérait uniquement comme un commandant militaire et non comme un gouverneur. Djevad n'est pas homme à s'embarrasser de ces détails d'étiquette, c'est un des plus aimables Turcs que je connaisse. Il ne se passera pas huit jours que les amiraux seront enchantés de l'avoir au milieu d'eux. Quant aux consuls, il leur fera visite le premier ; ceux-ci lui rendront sa politesse et les apparences diplomatiques seront sauvées !

...En attendant, la paix ne se signe pas. Les journaux européens font notre joie avec la prédiction de l'imminence de cette signature. C'est toujours pour demain ou pour le courant de la semaine au plus tard. Mais les samedis s'écoulent les uns après les autres sans amener de changement et sans ébranler la foi robuste des publicistes. Ceux-ci reportent leurs espérances sur la semaine suivante comme à la bourse, et le monde continue à tourner.

Comme je suis très désireux de prendre des vacances, je cherche à me renseigner chez les augures et avant tout auprès de Testa. « Vous tombez bien, me dit-il avec son petit air de pince sans rire, nous venons de répondre à la même question qui nous était posée par le Comité du Cercle d'orient en vue de fixer la date d'un grand dîner d'adieu qu'on projette à l'occasion du départ de M. de Nelidoff qui quitte Constantinople pour prendre le poste d'ambassadeur de Russie à Rome. Or son départ n'aura lieu qu'après la signature de la paix, et le

Cercle d'orient ne voudrait pas avoir l'air trop pressé de lui souhaiter bon voyage.

A vue humaine, la paix sera signée au plus tôt au commencement de septembre, peut-être plus tard. Et M. Testa m'explique qu'il s'agit d'amener les Grecs à faire un paiement effectif au moment de la signature de la paix, qu'il leur faut cinq à six semaines pour arriver à trouver quelque argent. Jusque-là on manœuvrera pour leur faire bien comprendre que ce n'est pas pour plaisanter, qu'il faut absolument arriver avec des espèces sonnantes ou quelque chose d'équivalent.

Je me le tiens pour dit, je pars pour l'Engadine, et j'espère qu'à mon retour je pourrai encore assister au dîner de M. de Nelidoff.

\* \* \*

M. Rambert eut amplement le temps, en effet, de se rendre en Suisse et de rentrer à Constantinople. Ce ne fut qu'en 1899 que les pourparlers prirent fin et la question crétoise réglée pour un temps. Les dernières remarques de Louis Rambert à ce sujet sont du 1<sup>er</sup> mars 1899 ;

La Crète a été définitivement séparée de l'empire, écrit-il. Le prince Georges de Grèce en a été nommé gouverneur : il a cherché à s'attacher M. Droz, qui a refusé ; il me semble en effet que Droz ne pouvait accepter une situation secondaire... On cherche en Suisse et ailleurs des jeunes gens intelligents qui veuillent tenter l'aventure et composer un petit ministère du prince. Le jeune de Blonay, banquier de Vevey, a beaucoup de chance d'être désigné comme conseiller des finances de la nouvelle principauté.